L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 JUIN.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 10 juin — Le premier versement du dernier milliard dû à l'Allemagne a été fait samedi.

La vente des journaux dans les rues des villes et bourgs du département du Rhône est prohibée.

Paris, 10. — On dit que le comte Von Arnim, ambassadeur allemand, a été rappelé à cause de ses visites sans nécessité au président Mac Mahon.

Versailles, 10 mai.—A l'Assemblée, cette après-midi, la gauche a soumis à l'interpellation l'affaire de la suppression du *Corsaire*. Gambetta a produit une énorme sensation en lisant une circulaire ministérielle, datée du 4, et adressée aux préfets des départements.

Le document demande des informations sur la presse de la province et suggère confidentiellement l'emploi de subventions et tels autres moyens d'influence qui puissent secrètement agir, pour la contrôler. Beulé, ministre de l'intérieur, a admis l'authenticité de la circulaire et en a accepté la responsabilité.

Après une scène prolongée de confusion et d'excitation, une motion, appuyant le gouvernement, a été emportée par un vote de 389 contre 315. Ce résultat, montre que la coalition des conservateurs subsiste toujours.

ESPAGNE.

Madrid, 10 juin — Figueras à consenti, suivant l'appel des Cortès, à rester au pouvoir avec l'ancien ministère.

Madrid, 10. — Les membres des Cortès sont opposés à une circulation de papier forcé. Il est probable qu'on aura recours à un emprunt national volontaire, et à un emprunt forcé s'il le faut.

Madrid, 10 juin—Orenzo a donné sa démission de la présidence des Cortès aujourd'hui, dans un conseil de cabinet. Les bills de finance préparés par Señor Tutan ont été rejetés. Les ministres, ensuite, ont offert leur démission et, dans l'après-midi, les Cortès ont confié à Figueras l'organisation du nouveau ministère.

Après une conférence avec des amis et des membres influents de l'Assemblée, Figuera a rapporté qu'il était dans l'impossibilité de former un cabinet. La crise continue et a sur les fonds la plus alarmante influence.

Les Cortès ont une autre séance ce soir. Il est probable que Nicolas Salmeron tentera d'organiser le gouvernement dont il choisira les membres exclusivement dans la droite. S'il échoue, les députés constituant une majorité auront une réunion et prendront des mesures pour arriver à une solution.

La *Gaceta* publie un rapport d'après lequel le curé de Santa Cruz aurait abandonné la cause de Don Carlos et proclamé la République catholique avec Calvera pour président.

CUBE.

Havane, 10 juin.—Les troupes Espagnoles, après un jour de chasse, sont tombées sur une bande de rebelles qu'ils ont dispersée. Ces derniers étaient commandés par Magin Diaz qui a été tué avec 29 de ses compagnons. Les Espagnols ont fait, en outre, 16 prisonniers.

WASHINGTON.

Washington, 10— Le département des postes a été informé de la ratification, par la Suède et la Norwége, de la convention postale conclue récemment entre les Etats-Unis et ces royaumes.

Deux des anciens officiers du bataillon de Mosby ont été nommés commis de poste.

Le juge Thatcher, ex-commissaire des patentes, a été nommé pour représenter ce gouvernement à la convention appelée par l'empereur d'Autriche pour discuter la possibilité d'une loi de patente internationale.

Le massacre des prisonniers modocs est sévèrement dénoncé ici. Les autorités civiles et militaires useront de tous les moyens pour châtier les coupables.

Indemnité américaine.

Washington, 10. — Aucune information officielle n'a été reçue de la Grande-Bretagne pour le payement de l'indemnité fixée par le tribunal arbitral de Genève. C'est à l'Angleterre et non aux Etats-Unis à prendre l'initiative. Mais on suppose que cette affaire ne causera pas de difficulté.

Le gouvernement britannique annoncera probablement dans quelques jours que les quinze millions et demi sont déposés à la Banque d'Angleterre, pour être mis à la disposition du gouvernement américain. Comme le commerce des Etats-Unis a sans cessé à faire passer de fortes sommes en Europe pour régler sa balance, les quinze millions et demi seront bien vite absorbés et les négociants américains n'ont qu'à remettre au Trésor fédéral les sommes dont ils ont besoin à l'étranger et ils en recevront l'équivalent en traites sur la Banque d'Angleterre.

Observations Météorologiques.

Washington, 10—Probabilités—Pour les Etats du golfe, temps couvert, pluie par rayons et vent du Sud tournant au Nord-Ouest et beau temps pour mercredi soir.

NEW-YORK.

New-York, 10 juin — Le Président va à West Point aujourd'hui.

Le grand juri a accusé le jeune Walworth de meurtre au premier degré.

La Cour d'Appel, d'un avis unanime, accorde à Stokes, qui a tué Fisk, une nouvelle audition de cause.

Lester Wallack a quatre procès à soutenir pour avoir exclu de son théâtre les gens de couleur.

New York, 10 juin—Arrivés à destination, les steamers Parthia, City of London, Maine et Ville de Paris.

L'Affaire de Stoke.

New York, 10 juin—Stokes a été dans la jubilation en apprenant qu'il aurait une nouvelle audition de cause, et ceux qui s'intéressent à lui ont partagé sa joie. Son avocat dit qu'aux autres audiences, il sera prouvé, à la satisfaction du public de New York, qu'on s'est fortement mépris sur l'affaire depuis le jour où la tragédie a eu lieu, et qu'il pourra établir par des témoignages d'une puissance écrasante, l'innocence de son client.

Le cabinet du gouverneur, l'escalier et les piliers de l'Hôtel-de-Ville sont drapés de noir par respect pour la mémoire de l'honorable Jas. L. Orr, dont les restes sont arrivés aujourd'hui.

Le Dr Julius E. Julen, propriétaire d'une pharmacie française, a été condamné à un an de prison et à $500 d'amende pour avoir envoyé par la poste des imprimés obscènes.

Probable arrangement dans la banqueroute de Bowles.

New York, 10 juin—Le *Post* dit que l'affaire des frères Bowles est sortie de la Cour des Banqueroutes. Le syndic officiel propose aux créanciers 50 cents à la piastre, ce qui, aux termes de la loi, affranchit la maison de toute responsabilité. Les membres de la maison, cependant, ont déclaré aux créanciers qu'ils paieraient les autres 50 cents et qu'ils seront dans la position de le faire quand ils auront obtenu leur décharge légale. Ils se proposent de reprendre promptement les affaires.

New York, 10 juin.—Le steamer Thuringia, apportant les restes du ministre Orr, est arrivé ici ce soir.

New-York, 10 juin — L'association du barreau a passé ce soir une résolution pour pétitionner le Congrès à l'occasion de la loi de banqueroute. Le barreau demande qu'elle soit rappelée ou amendée de manière à ce qu'elle soit moins onéreuse pour les intérêts commerciaux et les autres intérêts de la communauté.

Réponse de Lester Wallack aux quatre actions intentées contre lui.

New York, 10. — Wallack, par l'intermédiaire de son avocat, a répondu qu'il possède et conduit son théâtre comme une affaire particulière et qu'il a vendu et vendra à sa discrétion ou à son plaisir à différentes personnes et à différents prix; et que lorsqu'on s'adresse à lui pour avoir des billets, il vend ou refuse de vendre, comme il le juge à propos.

Il prétend, en outre, au droit de révoquer tout billet après qu'il a été vendu, de rescindre tout contrat relatif à l'admission des gens de couleur à son théâtre. Il est admis par la défense que l'agent de Wallack a vendu des billets à des gens de couleur, mais cela a été toujours fait dans la supposition qu'ils étaient achetés pour d'autres gens.

Wallack dit que son refus de permettre aux plaignants d'entrer dans son théâtre est une mesure arbitraire comme aussi la rescision du contrat, supposé en dirigeant ses affaires particulières et en décidant qui jouira ou ne jouira pas des plaisirs que procure son établissement, et il soutient que les hommes de couleur ne sont pas exclus à cause de leur race.

Il conclut, en conséquence, à la mise hors de Cour des plaintes portées contre lui. Cette réponse n'était pas sous serment comme la plainte, et le juge a refusé de la recevoir, et Wallack a refusé de jurer parce qu'en le faisant il s'exposerait à un procès pour félonie.

Le juge demande que le défendeur se soumette au code et dit que tant qu'il n'y sera pas obtempéré, il ne considèrera pas la réponse comme valide. Si le défendeur persiste dans son refus, les plaignants demanderont que le juge rende sa décision.

New-York, 10 juin — Arrivé, le steamer Algeria.

SAN FRANCISCO.

Le veto du maire sur l'ordonnance des queues ou cadenettes.

San Francisco, 10 mai.—Le maire a mis son veto sur l'ordonnance qui rase la tête des Chinois détenus dans les prisons. Une telle punition serait une infamie et une violation du traité avec la Chine.

Indignation causée par le massacre des Modocs.

La nouvelle du massacre des Modocs cause une surprise et une indignation universelle.

Une commission pour juger les Modocs.

San-Francisco, 10—Le général Schofield télégraphie au général Davis de nommer une commission pour le procès des Modocs.

Tom, Indien Pinte, prisonnier, ayant attaqué la garde au fort Alcatraz, la garde a fait feu sur lui et l'a tué, en lui envoyant six balles dans le corps.

Les journaux de l'Orégon dénoncent en termes violents le massacre des Modocs.

DIVERS.

Noyade d'une partie d'un détachement de soldats des Etats-Unis.

Omaha, 10 juin—Trois hommes de cavalerie, six d'infanterie et 24 chevaux, d'une troupe d'éclaireurs du fort McPherson, se sont noyés dans la crique de Blackwood. Les autres sont restés 18 heures sur des arbres.

Memphis, 10 juin — L'honorable Jacob Thompson, secrétaire de l'intérieur sous Buchanan, est dangereusement malade du choléra.

Cincinnati, 10 juin — On sait maintenant que 995 barils d'huile de charbon ont brûlé dimanche, et l'on croit que l'incendie est le fait de deux confédérés inconnus, d'un homme convaincu d'avoir volé, il y a un mois, de l'huile de charbon dans ce même endroit et qui est maintenant au Workhouse.

Charleston, 10 juin. — Le conseil de ville, ce soir, a adopté une résolution portant qu'à l'arrivée des restes de M. Orr, les pavillons seront arborés à mi-mats, les cloches sonneront et que le maire et le conseil s'assembleront pour payer le dernier tribut à la mémoire du défunt.

West Point, 10 juin.—Le président Grant est arrivé ici ce soir et restera jusqu'à vendredi.

Le général Whipple est arrivé aussi aujourd'hui et le général Sherman est attendu demain. Les examens finiront demain ou après-demain, et l'on croit que les diplômes seront décernés vendredi. Le Président a été reçu avec un salut de 21 coups de canon.

RIVIERES.

Etat du Fleuve, Bateaux, &c.

Vicksburg, 10.—Descendant, les steamers H. C. Yaegar, Henry Tete. Temps chaud et nuageux.

MARCHES

Marchés Européens.

Paris, 10 juin — Rentes 56.77.

Paris, 10 juin — Le shah de Perse est attendu ici dans les premiers jours de juillet.

Liverpool, 10—Coton sans changement. Vendu 12,000 balles, sans changement dans les prix.

Liverpool, 10 — Arrivés le steamer Parthia de New York, avec 550 balles et le steamer City of London, de New York avec 1137 balles.

Marchés Américains.

New York, 10.—Coton calme et ferme. Mid. 19 1|2, Orléans 20. Vendu 1423 balles.

New-York, 10—Argent abondant et facile de 4 à 6, sterling faible à 108 3|4 et 109. Or, 117 1|2.

Mobile, 10 juin—Coton ferme. Middling 18. Stock 21,491 balles.

Charleston, 10 juin—Coton calme. Middling 18 1|4. Stock 11,347 balles.

Savannah, 10 juin—Coton plat. Middling 18 1|4. Stock 16,905 balles.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 10 juin 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
7 juin	1,206,249 11	213,524 53
9 juin	1,367,083 09	194,945 46
10 juin	1,502,447 39	265,438 75
Jusqu'ici, cette semaine	4,075,879 59	673,908 74
Même temps, la semaine der.	3,565,948 20	533,337 09
Total de la semaine dern.	7,771,696 36	1,042,339 72
Total de la semaine préc.	6,801,835 14	987,378 91

Le marché monétaire est toujours facile et tend à la baisse dans les rues. Les offres ne sont nombreuses ni dans les banques ni dans les rues. Il y a beaucoup de capitaux qui cherchent des placements sur de bonnes garanties collatérales et les banques ont d'amples ressources. La plupart des quelques négociations annoncées ont eu lieu aux moins élevés de nos taux. Nous cotons encore le papier de premier ordre, avec ou sans garanties collatérales, à 9 à 10 pour cent par an; le papier No 1 à 12, et le No 2 à — à 18; le papier hypothécaire de premier ordre à 9 à 10 et celui de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 117 1|2 à 117 3|4 contre 117¾ à New-York et, après un mouvement assez prononcé, a fermé à 117 3|8 à 117 7|8 contre 117 1|2 à New York. Il est plus cher ici qu'à New York; on attribue ce fait à la rareté du métal ayant le poids de la Douane. On a vendu, en tout, $80,000, dont $5,000 à 117 5|8, $55,000 (2,000, 8,000, 10,000 et 35,000) à 117 3|4, $15,000 à 117 5|8, à 117 7|8, $5,000 à 118.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi piastres américaines ont encore été cotées à 109 à 110; les piastres mexicaines à 1 1|2 pour cent de prime sur l'or, les nouvelles, et 4 les anciennes.

Il ne s'est presque rien fait dans le change sterling. Le cours de l'or dans Wall street, a produit, sur notre place, une baisse de 1|4 pour cent. Les opérations ne comprennent que 11,000 livres, dont 500 et 1500 connaissement à 127 1|2, 4000 connaissement à 127 3|4 et 5000 de banque à —. Dans les francs, les seules ventes annoncées sont: 60,000 et 100,000 à —.

On n'a pas annoncé de ventes de marcs d'Allemagne. — A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 127 1|4 à 127 3|4 le connaissement et clear No 1 et — à 128 1|2 le change des banques; les francs, à 4 51 1|4 à 4 48 3|4 le change particulier, le change des banques, nominal à 4 46 1|4; les marcs d'Allemagne nominaux.

On n'a pas offert beaucoup de change américain et les traites particulières ont fléchi de 1|16 pour cent. Les transactions s'élèvent à $125,000, sur New-York, à vue—y compris $15,000 en change de commerce à 1|8 pour cent de prime, $15,000 en change de commerce et $15,000 de banquiers à 3|16, $30,000 en change de commerce, $35,000 et $75,000 de banques à 7|32.

Les banques ont continué de tirer sur New-York à 3|8 pour cent de prime, mais le change particulier à vue a été coté à 1|8 à 3|16 contre 3|16 à 1|4 hier.

La seule vente (annoncée) d'actions est de 30 actions de la Banque Nationale de l'Etat à $97 50. Nous avons entendu mentionner d'autres ventes, mais on en ignore les détails.

Les bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, ont été fort recherchés. Les opérations annoncées embrassent $30,000, dont $7000 à 59 1|4, $15,000 à 59 1|2 à 59 3|4, $8000 à 59 3|4. Cotes, à la clôture, 59 1|4 à 59 3|4. Nous avons entendu parler d'un ordre de $100,000 et il se peut qu'il y ait eu d'autres ventes, mais elles n'ont pas été annoncées.

Les mandats de la police métropolitaine, sous l'influence d'une demande animée, sont montés à 83 à 84, taux de la clôture, contre 80 hier. On a vendu $3000 à 82 1|2 et $900 à 85.

Aucune vente de mandats Graham de l'Etat n'a été annoncée. Cotes, 45 à 46, ce qui est une légère hausse.

$1500 de mandats Clinton de l'Etat ont changé de mains à 54 1|2, $1200 à 56 1|2 et $500 à 56 3|4. Cotes, à la clôture, 55 à 56 contre 55 hier.

Nous n'avons pas entendu mentionner aucune vente de mandats de la législature Kellogg.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 10 juin 1873.

[Note—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au détail les prix sont plus élevés.]

—[illegible]—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui—non compris 84 balles écoulées hier, mais qui n'ont été rapportées qu'aujourd'hui—ont embrassé 3650 balles prises à peu près aux prix antérieurs pour le coton médiocre et poudreux, mais à des prix plus pleins pour le coton propre et bien courant, spécialement le strict good ordin. et le strict low middling. Nous avons haussé nos cotes qui touchent le strict ordinary et le strict good ordinary, le low middling et le strict low middling. Nous donnons aussi les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales.		Cotes de l'Exch.
Inférior	8 — à 9 —	—
Low ordinary	10 — à 11 —	—
Ordinary	12¾ à 13¾	13¼
Good ordinary	15 — à 15¾	15¾
Low middling	17 — à 17¾	17 —
Middling	18¼ à 18¾	18¼
Strict middling	— à 19 —	—
Good middling	19¼ à 19½	19¾

Le montant à bord de navires pour expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture à 26.590 balles, et ce montant embrasse 18,000 balles à destination de Liverpool, 3400 balles pour le Havre; 3009 à destination de Cork et un marché; 1.500 bal. à destination de la mer du Nord; et 2681 à destination de ports du Nord; ce montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant d'hier soir, laisse 40,396 pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

ETAT DU MARCHE AU COTON.

Stock en mains le 31 aout 1872....B.		6,939
Arrivé dep. notre dern. rap.	1345	
Précédemment	1,345,943	1,347,288
		1,353,547
Expédié aujourd'hui	1553	
Précédemment	1,285,433	1,286,986
Stock en main et sur navires, non expédiée		66,561
Stock l'an dernier à la période correspondante		42,586

SUCRE—Reçu, 12 boucauts. Vendu, 10 boucauts de jaune clarifié à 10¼ c. la livre.

MELASSE—Pas d'arrivages et pas de ventes.

TABAC—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 50 boucauts (40, 3, 1 et 6) à —. Ce qui porte à 289 boucauts le total des ventes faites durant les trois jours qui viennent de s'écouler.

Nous cotons: Inférior lugs, 7¼ à 7¾ c.; medium lugs, 8 à 8¼ c, fine lugs 8¼ à 9 c. low leaf, 9 à 10 c.; medium 10¼ à 11 c.; good, 11½ à 12 c.; selections, 13¼ à 13 c.

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 31 aout 1872.... bts		8512
Arrivé pendant les 3 der. jrs.	253	
Précédemment	24965	25,218
		33,730
Expédié durant les 3 der. jrs.	00	
Précédemment	8959	
Défait &c.	1298	10257
Stock en mains		23473
Do même période l'an dern.		14,090

FARINE—Vendu, 41 barils fine à $4 75; 100 good treble extra à $7 30; 150 low treble extra, à $6 55; et 30 à des conditions particulières.

MAIS—Vendu 3,000 sacs aux prix suivants: mêlé, 58 c. le boisseau; choix blanc, 62 c.; blanc, 63 c.

RIZ—Calme. Nous cotons: Louisiana fair 9¼ à 9¾ c., good 8 c., choice 8¼ à 8¾ c., Carolina, good to choice 9 à 9¼ c.; Inde (or) sous les clés 6¼ c.

SEL—Nous cotons. Gros sel $1 60 à $1 65, fin $1 85 à $1 90 le sac. Le Turks Islands se vend $1 à $1 10 le sac de deux boisseaux.

CAFE—Nous cotons: prime (or) 19¾ à 20¼ c.; good 19 à 19½; fair 18¾ à 19 c. la livre.

—VIANDES ET GRAISSE—

PORC—Vendu, 100 barils mess à $17 25, 50 à $17 5. 25 à $17 62½. Au détail, $18.

VIANDE SALEE SECHE—Epaules, 7¼ c. la livre. Offres de clear rib à 8¼ c.; clear sides 8¾ c. la livre.

BACON—Epaules 7¼ c. la livre, clear rib sides, 9¼ c.; clear sides, 9½ à 9¾ c. la livre.

BREAKFAST BACON—20 caisses de l'Ouest se sont vendues à 10½ c. la livre.

JAMBON—13 à 14 c. la livre.

GRAISSE—Pas de demande. La graisse raffinée en tierçons, steam et kettle, vaut 9¼ c. la livre; en barillets, 10 à 10¼ c.

BŒUF—Stock faible et demande limitée. Le bœuf du Texas se vend $11 le baril. En tierçons $16 à $18, demi barils $6 à $8.50, du Nord et de l'Ouest $14 à $15 le baril, $9 le demi baril, Fulton market $11 50 le demi baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION.—

COW PEAS—Se vend en détail $1 60 à $1 75 le boisseau.

WHISKY—Choix Cincinnati, 95 c. le gallon; Louisiane, 92 c.

FARINE DE MAIS—Vendu, 150 barils à $3 et 50 à $3 10.

DIVERS—Les pommes de terre de la Louisiane valent $3 50 le baril; les oignons, $3 75 à $3; les choux, $3 à $5 le cent.

BEURRE—Le beurre de l'Ouest, choix, se vend de 28 à 30 c. la livre; le Goshen, choix, vaut 33 à 35 c.

VOLAILLES ET ŒUFS—Les Poules se vendent au débarcadère $5 50 à $6 pour les vieilles et $3 50 à $4 pour les jeunes, canards, $4 à $4 50; oies $7; dindes $15 à $16, œufs 18 c. la douzaine.

FROMAGE—Le marché en est presque dépourvu. Demande limitée. Western factory de choix est en demande à 16 c. New York cream 19 c. la livre.

FRUITS—Les fruits du pays commencent à arriver et les prix en sont nominaux. Le stock de fruits importés est modéré et la demande bonne. Les oranges de Messine se vendent $10 la caisse; limons de Palerme $9 50 la caisse.

—FOURRAGE.—

AVOINE—Vendu, 1000 sacs choix à 46 c. le boisseau.

SON—Vendu, 50 sacs à 80 c. les 100 livres.

FOIN—Vendu, 150 balles prime à $22 le tonneau.

DIVERS.

LAINE—La demande de laine du lac nettoyée est bonne et le stock de l'article est faible. Le Louisiana clear est coté à 28 c' clear Lake 30c. burry 15 à 16 c. la livre.

PEAUX.—Les peaux sèches salées sont cotées 14 à 14¼ c. la livre; vertes de la campagne, 10¼ c.; flint, 15 à 16 c.; endommagées moitié prix. Steer des Abattoirs de la ville 10¼ c.; kips de 20 à 34 livres, 12 c.; de 25 à 30 livres 11½ c.; peaux de veau, 75 c. pièce; cire jaune 28c.; peaux de bœuf, 5 c. pièce.

TOILE D'EMBALLAGE.—Jute américaine, 15 c. la yarde en gros et 15¼ c. en détail; de l'Inde, en balles et en rouleaux, 13 c. en détail; chanvre et lin, 14 à 14¼ c. la yarde. La toile de l'Inde en gros est cotée à 11¼ c. la yarde.

MOUSSE—Grise, 2¼ c. la livre; noire, 6 c.; nettoyée à la machine. 8 à 10 c. Mêlée 3 à 4 c.

HUILE DE GRAISSE—D'hiver, 72 à 75 c. le gallon.

SUIF—Le suif du Texas vaut 8¼ c. la livre.

BOUGIES DE STAR—Elles se vendent de 17¼ à 18 c. la livre.

HUILE DE GRAINES DE COTON.—raffinée, 47 c. le gallon; brute 42.

SAVON—Savon extra de famille, 6 c. la livre en forts lots, et 7 c. en petits lots. Keller's Magnolia, 4¼ c. la livre en forts lots, et 5¼ c. en petits lots; Keller's Olive, 6 à 6¼ c.; Palm, 7¼ à 8 c.; Marseille, 12 c.; savon d'eau froide, 9 c.; savon pour polir, 9c; extra olive, 7 c.

ORGE ET HOUBLON—Orge de l'Ouest, choix, $1.45 à $1.50 le boisseau; do., bon pour distillerie, $1.25 à $1.35. Houblon de New-York, 61 c. la livre.

TONNELLERIE—La demande de perches pour barils est bonne et les barils à mélasse se vendent $1 30 à $1 40; perches vertes pour barils, cotées à $60 le millier, et pour boucauts $90 à $100.

DOUVES EN CHENE.—Extra pipe, culled, $185 à $205 les 1200; futailles à vin, $120 à $125; extra boucauts $145; extra barriques à vin, $105 à $115; extra barils, $65 à $70; extra barillets, $40.

GRAINES DE COTON—$18 le tonneau en fournissant les sacs.

TOURTEAUX—City Factory, $23 à $24 le tonneau. Campagne, $19 à $20.

AMIDON.—5 c. la livre.

ARTICLES POUR NAVIRES—Essence de thérébentine, 47 c. le gallon; résine virgin dip, $5 25 le baril; résine claire, $3 75 à $4; No 1, $3 50; No 2, $3 25; commune, $3; goudron, $4 75; do demi-baril, $2 60.

CHARBON—Pittsburg, 52½ c. le baril en gros; 60 c. aux bateaux à vapeur; 75 c. aux manufacturiers; $1 au détail.

CORDE D'EMBALLAGE—En gros, 14c la livre; en détail, 17 c.

SACS EN PITRE—17½ pièce.

CERCLES EN FER POUR COTON. 9 c. la livre.

—FRET—

Nous continuons à coter: par steamer, coton à Liverpool, ⅝ d.; à Liverpool via New York. 13|16 d. à New York 1 c. Par voiliers, coton à Liverpool ⅜ à 13|16 d; au Havre—à 1 13|16 c. pour la Russie 15|16 d.; à Boston ⅞ c.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1873.

Arrivé, hier — 57 bœufs de l'Ouest, 336 bœufs du Texas, 740 veaux et veaux d'un an.

Vendu — 85 bœufs de l'Ouest, 347 bœufs du Texas, 624 veaux et veaux d'un an, 84 cochons.

A vendre— 52 bœufs de l'Ouest, 1050 bœufs du Texas, 1027 veaux et veaux d'un an, 663 cochons, 550 moutons, 5 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, nourris au maïs, par livre net	10 à	12¼
Bœufs du Texas nourris au maïs, par livre net	— à	—
Bœufs du Texas, 1re qualité	[illegible]	[illegible]
Bœufs du Texas, 2me qualité	[illegible]	[illegible]
Bœufs du Texas, 3me qualité	[illegible]	[illegible]
Cochons par livre	[illegible]	[illegible]
Moutons, 1re qlt. par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 2me qlt. par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 3me qlt. par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux d'un an, par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux d'un an, par tête	[illegible]	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs, prix moyen par livre	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 10 JUIN 1873.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship George Washington, Gager, pour New York. [illegible]

Steamship Tappahannock, Reed, pour Key West via Cedar Keys. G A Fosdick & co / I R Roberts

ARRIVES.

Steamship Lavaca, Cooksey, de Cedar Keys, à Post & Hobbs—1er district, potem 17.
Steamship Hendigo, Spence, de la Havane, à Fiss, Forwood & co—1me district.

BATEAUX A VAPEUR.

St. John, Greathouse, de Baton Rouge.
Peerless, Brand, de Washington.
Southwestern, Lewis, de Shreveport.

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Geo Washington—234 balles coton 44, [illegible]

NEW YORK—Par steamship City of Dallas—1289 balles coton, [illegible]

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—Par steamship Tappahannock—[illegible]

IMPORTATIONS.

NEWPORT (GALLES)—Par barque Livingstone—2604 rails à ordre.

RECU DE L'INTERIEUR.

BATON ROUGE—Par steamer St-John—1 balle coton à G Pascal & co—[illegible]

SHREVEPORT—Par steamer Southwestern—139 balles coton à ordre—[illegible]

WASHINGTON—Par steamer Peerless—[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

10 juin—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

10 juin—1 boucaut peaux, 2 peaux L Terrebonne—6 do Bevin & Gourdain—3 do 1 baril do J Ryk[illegible]—7 sacs laine Geo Lanaux—2 barils peaux 2 peaux DeBlanc & Beer—787 sacs pommes de terre 175 do oignons divers à ordre.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

10 juin—102 balles coton à Rickerby & Laffite—[illegible]

Liste des passagers du steamship City of Dallas pour New-York—

Mme S Adorce et 2 enfants, W P Rareshide, A McNeil, W D Fields, Capt et Mme A B Crow, J F Beveridge Esq, Mlle M L Parney, J Dederich et 10 dans l'entrepont.

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle Orléans.

9 Juin 1873.

NEW YORK.
Steamship Geo Washington, Quick.........parti 31 mai
Steamship United States, Burdick.........parti 31 mai
Steamship Sherman, Halsey.........parti 3 juin
Steamship Cortes, Whitman.........parti 4 juin

BALTIMORE.
Steamship Liberty, Hudgins.........parti 3 juin

PHILADELPHIE
Steamship Yazoo, Barrett.........parti 4 juin

LIVERPOOL.
Steamship Cordova, Hughes.........en ch're 10 mai
Steamship Mississippi, Dunlevy.........parti 12 mai
Navire A E Gollen, Green.........expédié 17 avril
Navire G Hurlbut, Williams.........en charge 7 mai
Barque Truce, Cowper.........en charge 7 mai
Barque W O Putnam, Richards.........partie 2 avril
Barque Mary Mark, Pinequet.........expédiée 14 mar

NEWPORT, GALLES
Navire Livingstone, Bowits.........parti 5 avril

CARDIFF.
St'ship Arbitrator, Craig.........expédié 13 mai

SHIELDS.
Barque Halcyon, Hearty.........parti 20 mai

DUBLIN.
Barque Ross, Jacobsen.........partie 9 avril

GREENOCK (ECOSSE).
Navire Eulalia, Bergstrom.........parti 14 avril

BORDEAUX.
Barque Paramount, Brown.........partie 6 mai

HAVRE.
Navire Caledonia, Weeks.........parti 3 mai
Barque Adler.........partie 3 mai

RIO DE JANEIRO.
Barque Wategrif.........partie 25 avril

CIGARETTES INDIENNES DE GRIMAULT ET Ce au Cannabis indica

Contre l'asthme et les diverses maladies des voies respiratoires. Tous les moyens préconisés jusqu'à ce jour contre l'asthme n'ont été que des palliatifs sous toutes les formes, ayant pour base la belladone, le stramonium, la nicotiane, l'opium. De récentes expériences faites dans les hôpitaux de Paris ont prouvé que nos cigarettes possédaient de remarquables propriétés contre cette maladie, ainsi que contre la toux nerveuse, la phthysie laryngée, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales et l'insomnie.

HUILE de FOIE de MORUE Iodo-ferrée DE GRIMAULT ET Ce

L'Huile de Foie de Morue que nous offrons à MM. les médecins et au public est préparée spécialement pour notre maison à Terre-Neuve; nous en garantissons la pureté toute exceptionnelle. Elle contient par cuillerée deux grains d'iodure de fer et est une précieuse ressource contre les affections scrofuleuses et lymphatiques, ainsi que les maladies de poitrine.

POUDRE ferro-manganique DE BURIN DU BUISSON, *Pharmacien, lauréat de l'Académie de Médecine*

Une petite quantité de cette poudre dans un verre d'eau donne instantanément une eau ferrugineuse, minérale, gazeuse, très-agréable, qui se boit aux repas, mélangée avec le vin. Elle est d'une efficacité constante dans toutes les affections qui réclament l'emploi de la médication ferrugineuse, et convient surtout aux personnes qui ne peuvent digérer les prescriptions ordinaires du fer.

PASTILLES DIGESTIVES DE LACTATE DE SOUDE ET DE MAGNÉSIE DE BURIN DU BUISSON *Pharmacien, lauréat de l'Académie de médecine de Paris.*

Cet excellent médicament est prescrit par l'élite des médecins contre le dérangement des fonctions digestives de l'estomac et des intestins tels que: gastrites, gastralgies, digestions longues, laborieuses ou douloureuses, les renvois de gaz, le gonflement de l'estomac des intestins, les vomissements après les repas, le manque d'appétit, l'amaigrissement, la jaunisse, les maladies du foie et des reins.

SIROP et PATE de SEVE de PIN maritime *de Lagasse, pharmacien à Bordeaux.*

Employé avec succès dans le traitement des catarrhes, bronchites, hémoptisies, et les diverses périodes de la phtisie.

Il guérit les crachements de sang, les toux les plus opiniâtres, l'oppression, les douleurs de l'estomac, l'altération de la voix, les sueurs nocturnes des asthmatiques, et médie les lésions graves des organes respiratoires.

INJECTION et CAPSULES VEGETALES au MATICO DE GRIMAULT ET Ce

Composées avec l'essence obtenue de la plante de ce nom, elles ont toujours été employées dans les maladies secrètes, avec le plus brillant succès. Elles unissent à une grande efficacité, l'avantage de n'occasionner dans leur emploi aucun des inconvénients des anciens remèdes à base de copahu, cubèbes, etc. L'efficacité de ce médicament a motivé son approbation par le gouvernement russe.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, Ducongé, Montouse, Wheelock-Finlay and Co.

ERGOTINE DRAGEES ERGOTINE BONJEAN

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques,—qu'elles guérissent en peu de jours—contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action [illegible] sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Co, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les [illegible] pour les renseignements [illegible]

NLLE-ORLEANS & JACKSON.
Express.........7.30 du matin.
Malle.........[illegible] du soir.
Train d'agrément.........[illegible]

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
[illegible]

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
[illegible]

GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS, 8, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LECONTE, docteur en médecine, agrégé de la faculté, ex-pharmacien de 1re classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collège de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

Le FER et le QUINQUINA sont deux médicaments d'une efficacité héroïque, le premier contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, le second comme tonique et fortifiant. C'est donc un véritable service que M. Grimault a rendu à la médecine en les réunissant sous forme de *Sirop et Vin de Quinquina Ferrugineux*, et cela parce que le succès que l'on en obtient contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, les pertes d'appétit, et surtout pour faciliter le développement des jeunes filles.

Le SIROP d'HYPOPHOSPHITE de Chaux de MM. Grimault et Cie, pharmaciens, est, non-seulement la préparation sacrée par l'expérience, pour guérir et prévenir les *Maladies de Poitrine, Toux, Rhumes, Catarrhes*, mais encore celle dont la réputation est la plus ancienne; quoique se vendant meilleur marché, il coûte d'essayer comparativement ce produit avec les similaires, pour lui donner une préférence méritée.

Les PERSONNES ne POUVANT digérer, manquant d'appétit, souffrant d'inflammations de l'estomac ou sujettes à des renvois et des nausées après les repas n'ont qu'à faire usage de l'*Elixir digestif de Pepsine de Grimault et Cie* pour être guéries complètement et en très-peu de temps. La Pepsine est le Suc Gastrique qui opère dans l'estomac la dissolution des aliments, son qu'on extrait de l'estomac des animaux et, après avoir été purifié, sert à préparer le délicieux Elixir qui porte son nom.

Les CIGARETTES au Canabis Indica (chanvre indien du Bengale), de Grimault et Cie, pharmaciens à Paris, sont le médicament le plus nouveau et le plus efficace pour la guérison ou le soulagement immédiat de l'*Asthme*, de la *Phthisie laryngée*, de l'*Extinction de voix*, de l'*Oppression*, des *Suffocations*, de l'*Insomnie* et des *Névralgies faciales*.

Les PERSONNES qui font usage soit des Pilules d'Iodure de Fer, soit des Dragées de Lactate de Fer, soit des Pilules de Carbonate de Fer, soit enfin du Fer réduit par l'Hydrogène, n'apprendront pas sans intérêt que ces mêmes produits additionnés de manganèse et préparés par Burin du Buisson, ont été approuvés par l'Académie de Médecine de Paris. Cette addition les rend en effet beaucoup plus actifs, grand nombre de médecins ont remarqué que les malades étaient plus vite guéris et moins exposés à des rechutes.

BEAUCOUP de PERSONNES ne peuvent tolérer l'*Huile de Foie de Morue*, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût ou son odeur, elle n'en est pas moins très souvent vomie ou mal supportée. Nous signalons qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les Hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le *Sirop de Raifort iodé, préparé à froid*, de *H. Grimault*, pharmacien à Paris, comme la remplaçant avec avantage.

De TOUT TEMPS les préparations balsamiques ont joui d'une vogue méritée pour guérir les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations de Poitrine. *Le Sirop et la Pâte de Sève de Pin, de Lagasse*, qui contiennent les principes balsamiques et résineux du Pin Maritime extraits par la vapeur, sont aujourd'hui les produits les plus recherchés contre ces affections et sont bien supérieurs aux Pâtes et Sirops de Tolu, de Goudron, etc.

Le GUARANA GRIMAULT et Ce, pharmaciens à Paris, est un médicament d'une efficacité incontestable contre les *Migraines, Maux de Tête et Névralgies*; un seul paquet délayé dans un peu d'eau sucrée suffit le plus souvent pour faire disparaître ces divers accidents et guérit les *Coliques* et la *Diarrhée*.

VERS INTESTINAUX: Les Dragées vermifuges de Santonine de Grimault et Ce offrent aux mères, sous la forme d'un bonbon aussi agréable au goût qu'à la vue, un remède aussi efficace pour délivrer les jeunes enfants des vers intestinaux, qui sont si souvent la cause des convulsions. Ils ne contiennent pas de calomel (mercure) comme la plupart des dragées dites végétales.

Les PASTILLES DIGESTIVES de BURIN du BUISSON réunissent sous forme d'un bonbon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, dans les hôpitaux de Paris, qu'elles sont souvent supérieures aux pastilles dites de Vichy, au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir toutes les maladies de l'estomac et les mauvaises digestions.

QUEL EST le MEILLEUR des FERRUGINEUX? La réponse est facile: les Pilules et Dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes: les Poudres et Sirops à base, soit de Fer réduit, soit de Lactate de Fer, noircissent les dents, en altèrent l'émail, et provoquent la constipation. — Seul le *Phosphate de Fer de Leras* n'a aucun de ces inconvénients; il est liquide, analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer, se mélange très-bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments des os et du sang, et est adopté par l'élite des médecins du monde entier pour la guérison des maux d'Estomac, Pâles Couleurs, appauvrissement du Sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

Le NOUVEAU BONBON PECTORAL, connu sous le nom de Pastilles au Suc de Laitue et de Laurier cerise de Grimault et Ce, jouit à Paris d'une immense réputation. Ces pastilles contiennent les deux principes les plus calmants et en même temps les plus inoffensifs de la matière médicale, et leur goût très-agréable les fait recommander non-seulement aux enfants, mais aussi aux grandes personnes. Elles ont en outre la propriété de ne s'altérer sous aucun climat.

M. le Dr BONNARIO, médecin de l'Hôpital des vénériens de Lyon, après de nombreuses expériences sur les *Capsules et Injection au Matico*, de MM. Grimault et Ce, pharmaciens à Paris, donne les conclusions suivantes dans la *Gazette médicale* de Lyon: « De nos jours, la vertu curative du copahu et du poivre de Cubèbe est de plus en plus discutée et amoindrie, et s'ils ont été jusqu'ici les médicaments les plus employés contre les écoulements blennorrhagiques, ils ne peuvent plus prétendre à en être considérés comme les spécifiques. Nos observations et nos travaux nous font certifier que les Capsules et Injection au Matico préparées par Grimault et Ce, sont douées d'une efficacité réelle dans le traitement des écoulements. »

Dépôts à la *Nouvelle Orléans*: Ducongé, Montouse, Wheelock-Finlay and Co.

PARFUMERIE EXTRA-FINE DE RIGAUT ET Cie
8, rue Vivienne, à Paris.

SAVON MIRANDA AU SUC DE LYS ET DE LAITUE.
Le plus onctueux, le mieux parfumé de tous les savons de toilette.

[illegible] RIGAUD.
Nouvelle eau de toilette, supérieure aux eaux de Cologne et aux vinaigres les plus estimés.

CRÊME DENTIFRICE RIGAUD.
Elle supprime les poudres et opiats employés jusqu'à ce jour, donne aux dents la blancheur de l'ivoire et est la seule recommandée par les médecins. Elle ne contient aucun acide.

DENTORINE RIGAUD.
Cet élixir dentifrice à base d'arnica, raffermit les gencives, parfume agréablement la bouche, prévient la carie des dents et facilite la circulation du sang.

POMMADE MIRANDA.
Pour la conservation et la beauté des cheveux.

BOUQUET DE MANILLE.

EXTRAIT DE KANANGA ET D'YLANGYLANG
Nouveaux et délicieux parfums pour le mouchoir extraits de fleurs du Japon et de Manille.

COLORIGÈNE RIGAUD.
En 3 ou 4 jours, il rend aux cheveux leur couleur primitive sans tacher la peau ni salir le linge. Ce produit, entièrement inoffensif, ne contient pas de nitrate d'argent.

EXTRAIT DE FLEURS DE LYS.
Pour blanchir le teint, faire disparaître les taches de rousseur, le hâle du soleil et donner à la peau ce blanc mat et recherché des Parisiennes.

POUDRE ROSÉE.
Pour remplacer la poudre de riz et préserver la peau du hâle.

PRODUITS A L'YLANGYLANG,
extraits de "Unona Odoratissima," parfum importé de Manille et préparé spécialement pour notre maison:

Extrait d'Ylangylang;
Bouquet de Manille;
Savon à l'Ylangylang;
Pommade à l'Ylangylang;
Huile à l'Ylangylang;
Cosmétique à l'Ylangylang;
Eau de toilette à l'Ylangylang;
Poudre de riz à l'Ylangylang;
Cold cream à l'Ylangylang.

Teinture Japonaise AU KANANGA,
POUR LA COLORATION PARFAITE ET SANS DANGER DE LA BARBE ET DES CHEVEUX.

Cette préparation est la plus rapide [illegible]

Dépôts à la Nouvelle-Orléans: Wheelock, Finlay & Co, [illegible]

The Louisiana Immigration AND Homestead Company.

CHARTE.

ARTICLE I. Nom, Siége, Domicile légal.

Le nom et le titre de cette Compagnie sera "The Louisiana Immigration and Homestead Company," son domicile et son principal office devront se trouver dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE II. Fonctions et pouvoirs.

Pendant une période de vingt-cinq ans à partir d'aujourd'hui, la dite corporation aura et transmettra, sous son titre social, le pouvoir de contracter, poursuivre et être poursuivie [illegible]

ARTICLE III. But et Objet.

L'objet et le but de cette Société sont de [illegible] immigrants étrangers et américains dans l'Etat de la Louisiane [illegible]

ARTICLE IV. Capital Social; — Actions et Versements.

Le capital social de cette corporation sera d'un million de dollars [illegible]

ARTICLE V. Temps où les Opérations commenceront.

Cette société pourra commencer ses opérations [illegible]

ARTICLE VI. Bureau des Directeurs.

Tous les pouvoirs actuels de la corporation seront exercés [illegible]

ARTICLE VII. Premier Bureau; — Premier Comité Exécutif; — Premier corps d'Officiers.

[illegible] MM. J. B. Price, G. T. Beauregard, D. Warren Brickell, Leslie Schneider, E. A. Tyler, Charles Lafitte, J. S. Copes, J. A. Shakespeare, James Wallace, J. Lewis, A. Maumus, J. Fuqua, [illegible] Frank Pargoud, John Cuneo, A. Gérard.

[illegible]

ARTICLE VIII. Election des Directeurs.

[illegible]

ARTICLE IX. Nomination des Officiers—Leurs salaires.

[illegible]

ARTICLE X. Devoir des Officiers et des Membres du Comité Exécutif.—Président.

Le Président présidera toutes les assemblées [illegible]

Vice-Président.

[illegible]

Secrétaire.

[illegible]

Trésorier.

[illegible]

Avocat.

L'Avocat sera le conseiller légal du conseil de direction [illegible]

Ingénieur.

[illegible]

Comité Exécutif.

[illegible]

ARTICLE XI. Transfert d'Actions.

[illegible]

ARTICLE XII. [illegible]

[illegible]

ARTICLE XIII. Actionnaires délinquants.

[illegible]

ARTICLE XIV. Amendements—Dissolution.

[illegible]

ARTICLE XV

[illegible]

ARTICLE XVI. Des Corporations comme Actionnaires.

Les corporations pourront devenir actionnaires de cette Compagnie.

ARTICLE XVII. Liquidation.

[illegible]

ARTICLE XVIII. Incorporateurs.

Les personnes dont suivent les signatures sont [illegible] G. T. Beauregard, E. A. Tyler, [illegible]

Je, soussigné, certifie que ce qui précède est l'exacte copie de la charte originale enregistrée dans mon étude.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Je, soussigné, certifie que j'ai examiné l'acte d'incorporation de la "Louisiana Immigration and Homestead Company," [illegible]

JOHN McPHELIN, Avocat du District, pour le 1er District Judiciaire de la Louisiane.

Nlle-Orléans, [illegible] février 1873.

C. CAVAROC & SON.

5 & 7 EXCHANGE PLACE.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES
CHAMPAGNE—J. ROUSSILLON & CIE.
VIN—P. S. CHATEAU DILLON.
EAUX-DE-VIE—ACHILLE PRIET. — J. A. GUERIN. — COCO PERE & FILS [illegible].

AVANCES LIBERALES
Sur Consignations, à nos amis de New-York, Bordeaux, Havre, Liverpool et Londres.

ON MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Nervous Debility cured. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes. Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa.,—an Institution having a high reputation for honorable conduct and professional skill.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $7; quarterly, $3 75.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $3 00; quarterly, $1.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.
104 CANAL STREET.

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1873, including earned Premiums of the previous year:

On Fire Risks	[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Total premiums	[illegible]
Less earned Premiums	[illegible]
Net earned Premiums 31st May, 1873	[illegible]
Losses paid—On Fire Risks	[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Taxes	[illegible]
Reinsurance, return Premiums and Profit and Loss	[illegible]
Deduct interest, less expenses	[illegible]
Profit	[illegible]

The Company have the following assets: Real Estate; City Bonds; Bank and Railroad Stocks; Notes secured by mortgage; Notes secured by pledge; Bills receivable; Premium in course of collection; State Bonds; Insurance Stocks; Stock of Valette Dry Dock Company; Stock of Levee Steam Cotton Press; Stock of Marine Dry Dock and Ship Yard Company; Harbor Protection Company; St. Louis Hotel Association; Mortgage Bonds Turners' Association; Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall; Judgement on Mortgage Notes; Cash on hand; New Orleans, Florida and Havana Steamship Company. [amounts illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 5th day of June 1873.

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 5th day of June 1873, it was resolved to declare a CASH DIVIDEND of Fifteen per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1873, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders on demand, interest at the rate of 10 per per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. Maspero,	David McCord,
L. E. Rolf,	L. F. Genella,
P. [illegible],	J. Fourchy,
P. B. Wills,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
11 juin—[illegible]	Chs. Lafitte.

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY,

Corner Canal and Camp streets.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter the company publish the following statement: Premiums during the year ending Dec. 31, 1872: On fire [illegible]; On marine [illegible]; On river [illegible]; Total premiums [illegible]; Less premiums unearned Dec. 31, 1872 [illegible]; Return premiums [illegible]; Net earned premiums [illegible]; Reinsurances [illegible]; Losses on fire [illegible], marine [illegible], river [illegible]; Losses on fire unadjusted and adjusted, but not due; Reserve as required by charter, 1½ per cent, on above loans; Expenses, taxes less interest, discounts; Profit [illegible].

The Company have the following assets: Bonds, City and other; Pledge and mortgage notes; Stocks, gas and other; Bills receivable for premiums; Premiums in course of collection; Cash on hand; Cash in hands of London bankers; Branch office; Property; Property, Dauphine street. [amounts illegible]

LIABILITIES. Capital stock; Reserved for unearned premiums; Reserved for claims, unsettled; Dividend to stock; Dividend [illegible]; Surplus over and above liabilities. [amounts illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
[illegible], Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of January, A. D. 1873.

F. CHAS. COUVILLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on [illegible] the following cash dividends on the net participating premiums for the year ending [illegible], payable on the 1st Monday of [illegible]: [illegible] per cent on Fire Premiums, [illegible] per cent on River Premiums.

It was also resolved to pay a cash dividend of [illegible] per cent to the stockholders on and after the first Monday in February 1873.

DIRECTORS. [illegible]

SIROP PECTORAL DE PIERRE LAMOUROUX,

RUE VAUVILLIERS, 45, PARIS.

Ce sirop, désigné dans les rapports officiels sous le nom de pectoral par excellence, [illegible]

Dépôts: MM. Moreno & Cie, E. J. Hart & Co, A. Bouligny, [illegible]

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT — OF THE — Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 24, 1873.

The Trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1873:

Fire premiums	[illegible]
Marine premiums	[illegible]
River premiums	[illegible]
Earned premiums, less reinsurance and return premiums	[illegible]
Losses paid: On fire risks	[illegible]
On marine risks	[illegible]
On river risks	[illegible]
Taxes, discount in lieu of participation, stamps expenses, etc., less discount, etc.	[illegible]
Leaving net profits	[illegible]
The Company have the following assets: Bills receivable	[illegible]
Loans on bond and mortgage	[illegible]
Loans on pledge of stocks at call	[illegible]
Cash on hand	[illegible]
Real estate	[illegible]
City bonds, bank and other stocks	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Reserved for unadjusted losses and taxes	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 24th day of May, 1873.

W. L. EVANS, Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, that after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of THIRTY-THREE AND ONE THIRD per cent, be paid in CASH on and after the 10th day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES: APRIL, 1873.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l. H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	Adam Thomson,
E. H. Summers,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jas. H. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. S. Wells,
R. B. Post,	H. T. Toting,
Edward Pilsbury,	Jas. B. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris.

May 25—[illegible]

For New York Direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers: NEW ORLEANS, GEO. WASHINGTON, CORTES, GEO. CROMWELL, ST. LOUIS.

The steamship GEO. WASHINGTON, E. B. Quick, Commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, June 14th, at 8 A. M.

PASSAGE.........$60

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, [illegible]

Pontchartrain Railway.

[illegible]

The City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee. Excursions to and from the Lake, same day, [illegible]. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way. On and after above date the trains will run as follows:

FROM THE CITY. / FROM THE LAKE. [schedule illegible]

On Sundays the trains will be run every half hour from 2 o'clock P.M. A steam train leaves the city depot every Sunday morning at [illegible]. Passengers for Gentilly Station must notify the conductor prior to departure of trains.

H. H. SCRANTON, Gen'l Superintendent.

Shakespeare Foundry,

GIROD STREET,

Between Baronne and Dryades streets,

NEW ORLEANS.

Jos. A. Shakespeare. A. Smith. S. Sweep.

SHAKESPEARE, SMITH & CO.

(Successors to Geddes, Shakespeare & Co.)

IRON and Brass Founders and Machinists. Manufacturers every variety of Steam Engines, Sugar Mills, Centrifugal Machines, Saw Mills, Draining Machines, Mill and Gin Gearing, Grate Bars, [illegible] and Sash Weights. Blacksmith work [illegible]

To the Public and Tax-Payers

JOHN I DUFOUR,

60.........EXCHANGE ALLEY.........60

Between Bienville and Customhouse streets.

SETTLES: back taxes, City and State; takes all the necessary steps to obtain a reduction of [illegible]

E. DECHAMPS,

No. 20.........ST. LOUIS STREET.........No. 20

NEW ORLEANS.

Direct Importer of

French Wines and Brandies'

CORDIALS, SWISS ABSYNTH, CHAMPAGNES,

Fruits in Brandy, Fruits in their Juice,

BORDEAUX SARDINES, ETC.

The only Agent in the United States for [illegible]

LEEDS' FOUNDRY,

ESTABLISHED IN 1825.

Corner of Delord and Fulton streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, [illegible], Gin Gearing, [illegible] and Saw Mills [illegible]

Sugar, Molasses and Syrups.

REFINED SUGAR—Cut Loaf, Crushed and Powdered. A. THOMSON & CO., 43 Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A superior grade of pure Louisiana [illegible]. A. THOMSON & CO., 43 Tchoupitoulas street.

REFINED SYRUP AND MOLASSES—Crescent City Refinery, Orleans, Louisiana, [illegible] A. THOMSON & CO., Tchoupitoulas street.

LOUISIANA MOLASSES—Various grades of plantation in barrels, half barrels and kegs. A. THOMSON & CO., 43 Tchoupitoulas street.

CLARIFIED SUGAR—Various grades with [illegible]. A. THOMSON & CO., 43 Tchoupitoulas street.

LOUISIANA SUGAR—Various grades of plantation, in hogsheads and barrels. A. THOMSON & CO., 43 Tchoupitoulas street.

FOREIGN SUGAR—Cuba, Demerara, Porto Rico, in hogsheads and boxes. A. THOMSON & CO., [illegible]

LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY.

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, this company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1873	[illegible]
Viz: Fire premiums	[illegible]
Marine premiums	[illegible]
River premiums	[illegible]
Less unearned and returned premiums, reinsurance and rebate on premiums	[illegible]
Net premiums	[illegible]
Fire losses	[illegible]
Marine losses	[illegible]
River losses	[illegible]
Taxes, etc.	[illegible]
Expenses, profit and loss, less discount account	[illegible]
Profits	[illegible]

The Company have the following assets estimated at the lowest market value: City and other bonds; Bank and other stocks; Stock and Scrip of Insurance Companies; Real Estate; Bills receivable on Mortgages; Bills receivable; Premiums in course of collection; Cash on hand and in Europe. [amounts illegible]

The above Statement is a true and correct transcript of the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 3d day of March, 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public, No. 140 Gravier street.

The Board of Trustees have resolved to pay Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip on and after MONDAY, 12th March, 1873, said scrip to be then converted into capital stock, as per amended charter of the company.

CHARLES BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice-President.
J. P. ROUX, Secretary.

BOARD OF DIRECTORS, Elected 17th of February, 1873.

Chas. Briggs,	Thos. H. Hunt,
Ant. Carrière,	Chs. Menard,
Geo. A. Fosdick,	B. Jamison,
B. Brugier,	R. S. Howard,
F. Anderson,	Félix Larue,
A. Baldwin,	Aug. Bohn,
Geo. W. Dunbar,	Edward Toby,
H. F. Stockmeyer,	Wash. Marks,
Henry J. Voss,	William Knox,
E. Marqueze,	W. S. Bailey,
Chas. Weisheer,	J. K. Livaudais,
A. Lescourt,	Atwood Violett,
Frank Williams,	A. K. Miller,
Chas. Lafitte,	Edw'd Murphy,
Rudolphe Sieg,	J. A. Lee,
W. C. Black,	Silas Weeks,
	Geo. W. Hynson.

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS

91 Camp street.

NEW ORLEANS, January, 1873.

PAID UP CAPITAL, [illegible]

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of the charter, the company publish the following statement for the year ending December 31st 1872:

Amount of premiums for the year ending December 31st, 1872, viz: On fire risks	[illegible]
On marine risks	[illegible]
On river risks	[illegible]
Add unterminated risks for 1871	[illegible]
Deduct unterminated risks for 1872	[illegible]
Return premiums	[illegible]
Net earned premiums	[illegible]
Losses etc., paid during year: On Fire Risks	[illegible]
Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Add for Unadjusted losses	[illegible]
Reserved fund	[illegible]
Rebates	[illegible]
General expenses and taxes	[illegible]
Interest on capital stock	[illegible]
Less discount and interest	[illegible]
Net profit	[illegible]

The company have the following assets valued at their market values: City Railroad, City, State, Odd Fellows' Hall and Turner Association bonds; Bank, gas and insurance stock; Loans on pledge; Loans on mortgage; Bills receivable; City of other insurance companies; Premiums in course of collection; Cash on hand. [amounts illegible]

Total assets [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JAS. I. DAY, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 17th day of January, A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

The Board of Directors, at a meeting held on the 17th day of January, 1873, have resolved to pay a cash dividend of thirty per cent. on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1872, payable on the 17th day of January, 1873.

Also, to pay on demand ten per cent. to the stockholders upon the capital stock of the company, as per amended charter.

Interest on stock hereafter payable quarterly on the first Monday in April, July, October and January.

DIRECTORS FOR 1873.

John G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Rincon,	L. N. Marks,
Charles Macready,	W. H. Seymour,
Richard Flower,	Wain,
R. W. Taylor,	J. C. Morris,
J. I. Day,	G. M. Bayly,
James Byrnes,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt,
L. Alcus,	R. B. Wheeler,
L. H. Joseph,	R. T. Turner,
Scott McGehee,	Isaac L. Hay.

MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, au besoin, pendant plusieurs mois, sans rafraîchir les malades et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr. DEHAUT. A l'encontre des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon.) Pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant complètement annulée par l'effet de la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer autant de fois que cela est nécessaire.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecins rares et [illegible] demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MEDECINE, D'HYGIENE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 400 pages (en français.) Cet ouvrage est écrit spécialement pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine les explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait usage avec un succès habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 50 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

VESICATOIRES D'ALBESPEYRES.

Il s'applique comme du sparadrap, et agit en 6 ou 8 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

[illegible], A LUI SEUL, [illegible] — On évitera les contrefaçons, en [illegible] le nom d'ALBESPEYRES sur chaque vésicatoire et chaque feuille de papier. Chez l'inventeur, à Paris, [illegible] CAPSULES RAQUIN. Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York; M. DUCONGÉ à Nouvelle-Orléans.

CAPSULES RAQUIN.

Après avoir traité 100 malades et obtenu 100 guérisons, l'Académie de Médecine a déclaré que cette supériorité [illegible] — Sur chaque flacon [illegible] — Entrepôt chez E. FOUGERA, à New-York; M. DUCONGÉ, à la Nouvelle-Orléans.

PILULES DU Dr. BLAUD

Inscrites au nouveau Codex français. Elles sont employées avec le plus grand succès, depuis plus de 40 ans, par la plupart des Médecins, pour guérir la chlorose, pâles couleurs, (maladie des jeunes filles).

Voici l'opinion des hommes les plus éminents dans la science médicale. Depuis 30 ans que j'exerce la Médecine, j'ai reconnu aux Pilules de BLAUD des avantages incomparables sur tous les autres ferrugineux, et je les considère comme le meilleur remède contre la chlorose.—Dr. DOUBLE, ex-prés. de l'Académie de Médecine de France.

Comme preuve d'authenticité, le [illegible] de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre: [illegible] Paris, à la rue Payenne.—M. Ducongé, M. Montouse & Co., E. J. [illegible] & Co. et dans les principales pharmacies.